

## ÉTIQUETAGE

### MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR ET LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

{boite/étiquette pour flacons de 200 ml, 1 l, 2,5 l et 5 l}

#### 1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Dycoxan 2,5 mg/ml suspension buvable pour ovins et bovins  
Diclazuril

#### 2. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Un ml contient diclazuril 2,5 mg

#### 3. FORME PHARMACEUTIQUE

Suspension buvable.

#### 4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

200 ml  
1 l  
2,5 l  
5 l

#### 5. ESPÈCES CIBLES

Ovins (agneaux) et bovins (veaux)

#### 6. INDICATION(S)

Lire la notice avant utilisation.

#### 7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Voie orale.

Lire la notice avant utilisation.

1 mg de diclazuril par kg de poids vif (soit 1 ml de la suspension par 2,5 kg de poids vif) en une administration unique, par voie orale.

##### Agneaux :

Administration orale unique de 1 mg de diclazuril par kg de poids vif (soit 1 ml de suspension par 2,5 kg poids vif) à environ 4-6 semaines d'âge au moment où l'on peut normalement s'attendre à voir apparaître de la coccidiose dans l'exploitation.

En cas de forte pression parasitaire, un deuxième traitement peut être indiqué environ 3 semaines après la 1<sup>ère</sup> administration.

##### Veaux :

Administration orale unique de 1 mg de diclazuril par kg de poids vif (soit 1 ml de suspension par 2,5 kg de poids vif) 14 jours après le placement dans un environnement potentiellement à haut risque.

Afin d'assurer l'administration d'une dose correcte, le poids vif doit être déterminé aussi précisément que possible.

### **Méthode d'administration**

Bien agiter avant l'emploi.

La suspension buvable devrait être administrée à l'aide d'un pistolet drogueur. Le pistolet utilisé devra permettre un dosage précis. Ceci est particulièrement important pour l'administration de petits volumes.

### **Guide de dosage:**

<b>Poids vif (Agneaux et veaux)</b>	<b>Volume de dose 1 mg/kg</b>
5,0 kg	2 ml
7,5 kg	3 ml
10,0 kg	4 ml
12,5 kg	5 ml
15,0 kg	6 ml
20,0 kg	8 ml
25,0 kg	10 ml
50,0 kg	20 ml
75,0 kg	30 ml
100,0 kg	40 ml
150,0 kg	60 ml
175,0 kg	70 ml
200,0 kg	80 ml

Lorsque les animaux doivent être traités collectivement plutôt qu'individuellement, ils doivent être regroupés en fonction de leur poids vif et doivent recevoir une dose de traitement adaptée, afin d'éviter toute administration insuffisante ou excessive.

Si une réponse satisfaisante n'est pas observée, il est conseillé de vous rapprocher de votre vétérinaire, la cause de l'échec devra être étudiée.

Il est recommandé d'améliorer les conditions d'hygiène du logement des animaux.

### **8. TEMPS D'ATTENTE**

#### **Temps d'attente :**

Viande et abats :

Ovins (agneaux) : zéro jour.

Bovins (veaux) : zéro jour.

### **9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)**

Lire la notice avant utilisation.

### **10. DATE DE PÉREMPTION**

EXP {mois/année}

Après ouverture, à utiliser dans 6 mois.

Après ouverture, utiliser avant:

**11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION****12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**

Elimination : lire la notice

**13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ECHEANT**

À usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

**14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS»**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ****Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :**

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.  
Loughrea  
Co. Galway  
Irlande

Distributeur :  
Ecuphar NV/SA  
Legeweg 157-i  
BE-8020 Oostkamp  
[info@ecuphar.be](mailto:info@ecuphar.be)

**16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

BE-V542186 (Flacon PET)  
BE-V542177 (Flacon HDPE)

**17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION**

<Lot> {numéro}